Les archers de l'Aubance ont le plaisir de vous convier à leur concours salle 3X(2X18m).
(Sélectif pour le championnat de France)

LE SAMEDI 3 LE DIMANCHE 4 NOVEMBRE 2018
Salle des Grands Moulins
8 rue Emile Demas **49610 Murs Erigné**

Horaires :

	03/11/18	**04/11/18**	
	Premier tir	**Deuxième tir**	**Troisième tir**
Ouverture du greffe	14h00	8h30	13h30
Echauffement sur cible	14h30	9h00	14h00
Début des tirs	15h00	9h30	14h30

L'inspection du matériel se fera pendant l'échauffement

Droits d'inscriptions :

Adultes :	1 tir 8.00 €uros	2 tirs 14 €uros
Jeunes :	1 tir 6.00 €uros	2 tirs 10 €uros

Pour les tireurs classiques
Préciser sur le mandat si vous voulez tirer sur **T**rispot, sans aucune précision nous prendrons le blason unique.

Catégories : De benjamin à super vétéran

Chèque libellé à l'ordre de : Archers de l'Aubance et à envoyer ***avant le 27 Octobre 2018***:

PITON Monique
21, route de st Melaine
49610 JUIGNE SUR LOIRE
☎ 02-41-91-91-02
jpmpiton@laposte.net

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.

Récompenses : aux 3 premiers de chaque catégorie
à la première équipe mixte jeunes, adultes classique, adultes A.M.P.

La tenue blanche ou de club ainsi que les chaussures de sport sont obligatoires.
Certificat médical à jour sur licence et autorisation d'intervention chirurgicale pour les mineurs signée.

Sur place : buvette, sandwichs ….

Avec les salutations sportives des Archers de l'Aubance.

Concours du samedi 3 & dimanche 4 novembre 2018

Nom du club ……

N° Téléphone ……mail……@……..

NOM Prénom	N° Licence	Catégorie	Type d'arc	1er TIR	2ème TIR	3ème TIR	TRISPOT	MONTANT

TOTAL :

A retourner avant le 27 Octobre 2018

Les inscriptions ne seront prises en compte que si elles sont accompagnées du règlement

Il ne sera procédé au remboursement de la mise que si l'organisateur est averti au minimum **48 h** avant le jour de la compétition.